TOURCOING

Tué à l'Ennemi

Les funérailles du lieutenant Thimonier

Nos lecteurs savent maintenant de quelle mort héroïque a succombé le lieutenant Thimonier, et comment son corps que l'on croyait disparu, mutilé peut-être par les pirates, a été retrouvé à quelque distance de Battanbang. Ils ne liront pas sans émotion, le discours prononcé *le 23 mars 1909, à la cérémonie de ses funérailles*, au nom de son chef, le capitaine Lemoine. En voici le texte, que le beau-père du héros, M. Mairot, a bien voulu nous communiquer :

Le capitaine Lemoine devait, au nom de l'armée et de ses camarades, dire un dernier adieu au *lieutenant* Thimonier. Les nécessités du service l'ont obligé à *partir brusquement* hier matin pour Moung. Il m'a remis, avant son départ, les notes qu'il avait préparées pour nous dire la brillante carrière de cet officier, le noble exemple du patriotisme et d'énergie qu'il nous a donné et m'a prié de parler en son nom en même temps que j'apporterai comme commissaire délégué du territoire de Battambang, le salut ému de la patrie à cette tombe si prématurément ouverte.

Louis-François Thimonier était le fils de ses œuvres, né le 17 août 1876, à Valenciennes, dans ce pays frontière du Nord si fertile en héros; il rêva tout jeune d'embrasser la carrière des armes; poussé par une irrésistible vocation, il contractait, à peine âgé de 18 ans, un premier engagement militaire. Intelligent, laborieux, actif, ardent, il franchit rapidement les échelons de la hiérarchie militaire, et à 23 ans, il avait l'épaulette. Quelle fête ce jour-là pour sa famille, quelle joie pour les siens dont il était l'orgueil. Brillant officier, il se fit remarquer par son cœur vaillant et son âme ardente. C'était au siège de Tien-Tsin. Les batteries françaises chargées d'abattre les remparts de la cité vinrent un moment à manquer d'obus à mélinite. Elles ne possédaient que des obus à *mitraille insuffisants*. Il fallait à tout prix demander à la réserve de munitions, postée à couvert à 1.500 mètres en arrière, d'envoyer les obus nécessaires. Tout l'espace intermédiaire était balayé par les projectiles ennemis. Déjà plusieurs sous-officiers et canonniers qui avaient tenté d'accomplir la périlleuse mission, étaient tombés foudroyés. Thimonier, n'écoutant que son courage, demande à aller lui-même prévenir la réserve; il en obtient l'autorisation, part, insouciant du danger, et avec un bonheur digne de son noble courage parvient au terme du dangereux voyage, ayant échappé par miracle aux balles ennemies. Peu de temps après nos obus faisaient s'écrouler les remparts séculaires de Tien-Tsin. C'est ce brave que nous avons accompagné aujourd'hui à sa dernière demeure. Soldat, il est tombé en soldat; il est mort face à l'ennemi, dédaignant du danger, fouillant du regard avec sa jumelle, les mystères des broussailles et des hautes herbes où se dissimulait l'ennemi.

Mort digne des preux qui lui furent donnés en exemple quand il embrassa la carrière des armes, digne du bon français et du valeureux officier qu'il était, digne de notre vaillante armée coloniale. Il dormira son dernier sommeil couché à côté du tirailleur Ros, tombé près de lui en luttant pour la cause de son Roi et de son pays, donnant sa vie pour assurer le rattachement définitif des provinces perdues au Royaume du Cambodge. Toute la population du territoire de Battambang s'unit aujourd'hui dans un même sentiment de pitié, de reconnaissance et d'admiration, autour de cette tombe.

La religion de la patrie repose sur les souvenirs de ceux qui sont morts pour elle. Le nom du lieutenant Thimonier, tombé au champ d'honneur, dans les plaines de Moung, vivra dans la mémoire de chacun de nous et restera gravé profondément dans les fastes du territoire de Battambang et dans le livre d'or de l'armée coloniale.

A tous ceux qu'atteint cette mort prématurée mais glorieuse, à la mère douloureusement éplorée qui ne verra plus revenir, hélas! le fils bien aimé, tombé sur une terre lointaine dans l'accomplissement du devoir dont elle lui avait enseigné les premiers et rigides principes, à tous ses proches, à Messieurs les officiers ses frères d'armes, aux sous-officiers et soldats, à toute la grande famille militaire, j'adresse au nom du Gouverneur général de l'Indo-Chine, du Résident supérieur du Cambodge, de l'administration et de la population du territoire toute entière, française et cambodgienne, l'expression émue de notre sincère et profonde affliction et l'hommage de notre douloureuse sympathie dans le malheur qui les frappe.

Mort d'un Ancien Combattant

Un ancien soldat, l'adjudant Delahaye, qui avait à son actif vingt-cinq années de service militaire, dont sept passées en Afrique, vient de s'éteindre doucement, usé de vieillesse, en son domicile, quai du Fresnoy 9.

Louis Delahaye était originaire de Foncquevillers (Pas-de-Calais). Il avait près de 78 ans. En 1850, au sortir du collège de Valenciennes où il venait d'achever ses études, il avait contracté un engagement au 37e de ligne cantonné en Algérie, résolu à être et rester soldat. Un décret impérial du 18 juillet 1868, lui conféra la médaille militaire. Il fit la guerre de 1870-71, fut pris à Sedan, le 1er septembre et s'évada quelques jours après. On le retrouve le 8 décembre au combat de Villorceau, où il est blessé d'un coup de feu au bras droit.

En 1896, il reçoit la médaille coloniale. Il était alors versé au 43e avec le grade d'adjudant.

Les funérailles de Delahaye ont eu lieu mercredi matin, à l'église Saint-Eloi. Puis il s'en est allé au champ des morts, précédé d'un ami qui portait ses décorations, y compris la médaille des Sauveteurs du Nord. Il laisse une veuve sans enfant.

RÉUNIONS DE COMMISSIONS. — Les commissions municipales de contrôle du théâtre et des travaux se réuniront au théâtre le vendredi 2 juillet, à neuf heures et demie du matin. A l'ordre du jour : Améliorations à étudier.

—— D'autre part, la commission des finances se réunira le même jour à trois heures à l'Hôtel de Ville. Voici l'ordre du jour de cette réunion : Compte administratif et budget supplémentaire de 1909 ; 2. Compte administratif et budget supplémentaire du Collège de jeunes filles ; 3. Vente d'une parcelle de terrain, place du Blanc-Seau ; 4. Répartition du crédit de dix mille francs prévu au budget en faveur des sociétés musicales.

L'EXCURSION DE « LA MUTUELLE ». — Nous avons annoncé l'excursion au Mont de l'Enclus, qui a été organisée, pour le dimanche 18 juillet, à l'intention des membres de « La Mutuelle ». Nous savons qu'il y a encore quelques places disponibles ; les sociétaires qui désireraient en profiter, sont invités à envoyer leur adhésion avant vendredi soir, 2 juillet, car il est indispensable que les organisateurs connaissent à cette date, le nombre exact des participants à l'excursion.

UNE MANIFESTATION EN L'HONNEUR D'UN SAUVETEUR. — On se souvient de l'accident survenu le dimanche 13 juin, à Dyckebusch, près d'Ypres, où périt Mlle Lannoy. Huit personnes, les membres des familles de MM. René et Robert Lorthiois, furent sauvés d'une mort certaine, grâce au secours apporté par les témoins du naufrage, entre autres, M. Eugène Gruson, chauffeur d'automobile au service de M. René Lorthiois.

Nous apprenons qu'un groupe d'habitants du quartier des Francs organise pour dimanche prochain, 4 juillet, une manifestation de sympathie en l'honneur de ce courageux serviteur. Cette manifestation aura lieu à 5 heures du soir, à l'estaminet tenu par M. Arthur Sulmon, à l'angle des rues de Dunkerque et d'Anvers.

ENTRE DEUX TONNEAUX. — Au peignage Floris, de la maison Lorthiois frères, rue Charles-Wattinne, un désuinteur, M. Floris Delberghe, 52 ans, demeurant au quartier du Soleil, à Reckem, a eu les deux jambes comprimées entre deux tonneaux de suintine. M. le docteur Vienne a constaté des plaies contuses à la face antérieure des deux jambes et au gros orteil gauche. Un repos d'environ deux semaines a été prescrit.

ALLURE TROP RAPIDE. — La police recherche le propriétaire de l'automobile 618-D.D., dont le véhicule a parcouru plusieurs rues de la ville, à une allure trop rapide.

SAMEDI 3 JUILLET, ouverture des grands magasins d'horlogerie, bijouterie, A. Duel, 39, rue Saint-Jacques, anc. maison du Broutteux. Grande Exposition. Superbes primes. Voir aux annonces. 68235

LA MARAUDE. — Procès-verbal pour maraudage de fruits a été dressé à sept jeunes gens qui s'étaient introduits dans un jardin du quartier du Brun-Pain.

« DANS UN CHANTIER. — Un manœuvre de M. Desodt-Her, entrepreneur, rue Saint-Roch, M. Jules Prévost, 56 ans, rue du Vélodrome, 137, a été victime d'un accident dans un chantier de la rue Saint-Jacques. L'ouvrier se trouvait sur un plancher qui céda sous son poids. Il tomba à travers le plafond, d'une hauteur d'environ quatre mètres et se fit un lumbago traumatique. M. le docteur Bonte a prescrit un repos de douze jours.

Déménagements, wagons voitures capitonné.. Henri Dael, rue du Haze, 5. Vidanges à vapeur.

MAIN RATISSÉE. — A la filature de MM. Flipo frères, rue du Touquet, une bacleuse, Mlle Eléonore Bernaert, 14 ans, rue de l'Epinette, 49, a eu la main droite prise dans les peignes d'un métier. M. le docteur Défossez a constaté une plaie par ratissage profond jusqu'au tendon fléchisseur de l'index droit et une plaie au médius. L'ouvrière devra subir une incapacité de travail d'un mois.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing. 831

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. G. Masurel-Leclercq et fils, rue du Collecteur, un chauffeur, M. Pierre Vangheluwe, 42 ans, rue de Gand, 675, a été contusionné à la face dorsale du pied droit par la chute d'un poids. Docteur Debuchy; dix jours de repos.

—— Un rattacheur de chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue d'Anvers, M. Anselme Vanderguette, 16 ans, rue de Madagascar, 21, en heurtant la platine d'un « antimariage » s'est fait une blessure au médius droit, ce qui a provoqué un panaris. Huit jours de repos. Docteur Vannenfville.

— A la teinturerie de M. Liénart-Walnier, rue Verte, un apprêteur, M. Albert Bossuyt, 26 ans, demeurant à Mouscron, en tombant s'est fait une entorse tibio-tarsienne. Dix jours de repos; docteur Bourgois.

—— A l'usine de MM. Jules Desurmont et fils, rue de Bradford, un rattacheur, M. Jules Mathon, 45 ans, rue Achille-Testelin, 217, en heurtant le brise-marlage de son métier s'est arraché l'ongle du pouce gauche. Quinze jours de repos; docteur Défossez.

— Chez M. Quatanens, entrepreneur, rue Nationale, 100, un menuisier, M. Jules Vernis, 42 ans, rue Saint-Blaise, en portant un planche s'est fait une entorse du genou droit avec hydarthrose. Quinze jours de repos; docteur Huriez.

MOUVAUX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au peignage de MM. Lorthiois frères, M. Jean Probowski, 35 ans, rue des Francs, 32, à Tourcoing s'est piqué au bras droit avec une aiguille de peigne. Huit jours de repos; docteur Decherf.

—— En taillant une meule, M. Charles Messelier, fabricant de moutarde, rue Faidherbe, à Mouvaux, a reçu un éclat dans l'œil gauche. Quinze jours de repos; docteur Deldalle.

LILLE

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — Le tailleur de pierres Fleury Annequin qui, lundi soir tomba dans la cave d'une maison en construction, rue de Trévisse et se fractura le crâne est mort mardi matin à l'hôpital de la Charité où il avait été transporté.

COMBIEN DE CENS s'imaginent être sérieusement malades, alors qu'ils sont simplement constipés! Au lieu de recourir à toutes les médications les plus diverses qu'ils introduisent dans leur régime l'usage du PAIN NORMAL FRANÇAIS. Ce dernier supprime la constipation et par suite beaucoup de maladies. (Voir aux annonces). 68201

INDÉLICATESSES D'UN EMPLOYÉ CHAPELIER. — Des agents de sûreté de passage dans la chambre d'une fille de mœurs légères pour la réglementation de la police aperçurent un panama sur une table. A une question des agents, la demoiselle répondit qu'elle avait reçu ce chapeau d'un ami de passage, employé à la maison Dewachter, rue Faidherbe. Là, on apprit que l'employé en question était un nommé Paul Vanhove, 24 ans, occupé au rayon de chapellerie, depuis six mois seulement; il avoua avoir volé le panama ainsi d'ailleurs que de nombreuses marchandises, dont le montant s'élèverait à 1.600 francs. Il a été arrêté.

LE 1er TERRITORIAL EN SERVICE EN CAMPAGNE. — Mercredi matin, le 1er régiment territorial, composé de 38 officiers et de 1,379 hommes, a effectué divers exercices de service en campagne aux environs de Lille, sous les ordres du lieutenant-colonel Blandel. Fanfare en tête le régiment des territoriaux, qui était accompagné du drapeau salué sur tout le parcours, est rentré en ville vers 3 heures.

Au milieu de très nombreux curieux, les « neuf jours » ont admirablement défilé sur la Grand'Place. Le régiment, qui a été très applaudi durant son passage en ville, était suivi d'une section de chasseurs à pied munie de mitrailleuses.

A St-JACQUES 211-213-215, rue du Collège ROUBAIX — DEUIL IMMÉDIAT Locations de Châles POUR DEUIL 1036

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 30 juin

Présidence de M. Meusy, vice-président

UNE DÉLICATE AFFAIRE DE FRAUDE. — A plusieurs reprises nous avons rendu compte de l'affaire de contrebande dans laquelle est compromis M. Florent Nollet, 43 ans, journalier, rue Charles-Quint, 32, à Wattrelos.

Les faits se sont passés le 15 mai, à Leers et à Wattrelos. M. le brigadier des douanes Benois Delphin et le préposé Joseph Puysagou, qui étaient de service à Leers, à la fabrique à colle, vers 4 heures 3/4 du soir, ont vu un groupe de deux fraudeurs précédés d'un éclaireur qui gravissaient le talus du chemin de fer. Celui qui conduisait le groupe a été reconnu comme étant Nollet dit Le Cat.

Les douaniers suivirent les fraudeurs jusqu'à Wattrelos, carrière Dubois, où un sieur Paul Mourmanne fut arrêté par le préposé Puysagou. Au moment de l'arrestation, Nollet prit la fuite et aurait crié à ses camarades : « En voilà encore un de commis ! »

A une précédente audience, Mourmanne fut condamné à 3 mois de prison avec sursis et 500 fr. d'am. et Nollet qui soutient n'avoir pas participé à cet acte de contrebande s'est inscrit en faux contre le procès-verbal.

Les principales constatations relevées au procès-verbal, n'ayant été faites que par un seul préposé, l'administration des douanes a admis que le procès-verbal ne ferait pas foi jusqu'à inscription de faux et que Nollet aurait la faculté de faire la preuve contraire des faits relevés à sa charge.

L'affaire revenait donc aujourd'hui pour l'audition des témoins.

Le premier témoin entendu est M. le brigadier Barois; il est très affirmatif dans ses déclarations. Il a remarqué Nollet gravissant avec ses deux compagnons le talus du chemin de fer près de la fabrique à colle, à Leers. Il leur faisait des signes avec le bras pour leur indiquer la route à suivre.

Le préposé Puysagou est tout aussi formel et confirme en tous points la déposition de son chef. M. Puysagou était seul lorsqu'il a retrouvé les fraudeurs à la carrière Dubois à Wattrelos. Dès qu'il fut aperçu par Nollet, celui-ci tint les propos que nous avons rapportés plus haut. Ce n'est qu'après cette scène qu'il a procédé à l'arrestation de Mourmanne et qu'il a tiré deux coups de revolver en l'air pour appeler ses collègues à son secours.

Le tribunal entend ensuite Mourmanne cité comme témoin à charge.

Au moment de son arrestation, cet homme déclara qu'il ne connaissait pas les fraudeurs qui l'accompagnaient, puis à la première audience il reconnaît qu'il avait fraudé pour le compte de Nollet et que ce dernier l'accompagnait. Aujourd'hui, Mourmanne nie formellement les propos qu'il a tenus.

Après lui, le tribunal entend quelques témoins à décharge.

Les uns disent avoir vu Nollet près du chemin de fer, à Leers, il n'accompagnait pas les fraudeurs; d'autres disent qu'à Wattrelos il n'était pas poursuivi par le préposé Puysagou et son attitude ne pouvait laisser supposer qu'il participait à un fait de fraude.

Après plaidoirie de Me Santerne, avocat, le tribunal a mis l'affaire en délibéré.

LA FRAUDE. — 2 mois de prison à Henri Leclercq, 41 ans, peigneur, à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge; 24 jours de prison à Arthur Billiard, 28 ans, bobineur, à Tourcoing, rue de l'Espierre, 26, et 500 fr. d'am. solidairement pour fraude de 65 kil. de café vert, le 25 juin, à minuit et demi, à la plaine Bossu, à Tourcoing.

— Blanche Crauwels, 13 ans, écolière; sa mère, Anna Messens, femme Crauwels, 43 ans; Marthe Crauwels, 9 ans; Adolphine Giliné, 10 ans; Joseph Happe, 42 ans, et Jules Happe, 10 ans, écolier, demeurant tous à Roubaix, boulevard de Belfort, 147, sont poursuivis pour fraude de 1 k. de café brûlé, 0 k. 470 d'allumettes, 4 litres de pétrole, le 23 avril, à 10 h. du matin, à Wattrelos, lieu dit « la Pomme d'Or ».

Tous les prévenus sont condamnés solidairement à 600 francs d'amende; Happe père encourt 3 mois de prison; Anna Messens, 3 mois avec sursis, et les enfants sont acquittés comme ayant agi sans discernement et remis à leurs parents.

AFFAIRES DIVERSES. — Le 26 juin dernier, Auguste Dehaye, 30 ans, sans profession ni domicile, et J.-B. Vits, 22 ans, également sans domicile, ont mendié à Roubaix. Ils sont condamnés chacun à 6 jours de prison.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 30 juin 1909

ADJUDICATIONS. — *Ville de Roubaix.* — Rue de l'Avocat, 6, une maison à étage, bâtie en briques, couverte en pannes, à usage d'estaminet, libre de brasseur, ayant pour enseigne « A l'Occasion », avec 1 are 52 centiares de fonds et terrain en dépendant. Cet immeuble est occupé par Mme veuve Dussart, au loyer annuel de 600 francs, outre les impôts et charges. La vente a lieu sur la folle enchère poursuivie contre Mlle Madeleine Proye, professeur, demeurant à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 28, qui a été déclarée adjudicataire de ce bien, le 24 février 1909, moyennant le prix principal de 5.600 francs, et qui n'a pas exécuté les conditions de son adjudication. Cette revente sur folle enchère a lieu aux risques et périls de Mlle Proye. Mise à prix, 1.000 francs. Adjugée à Me Godron, avoué, pour 5.050 francs.

Ville de Roubaix. — I. — Rue du Trichon, 30, une maison à usage de commerce, occupée par M. Emile Bourgois. —— II. — Rue du Trichon, 32, une maison à usage de rentier, occupée par Mme veuve Turbelin. —— III. — Rue du Trichon, 34, une belle maison à usage de rentier, occupée par M. Van Dewielle-Herpeck. —— IV. — Rue du Trichon, 36, une belle maison à usage de rentier, occupée par M. René Lévy. —— V. — Rue du Trichon, 38, une belle maison à usage de rentier, occupée par M. Jean Cocheteux. —— VI. — Rue du Trichon, 40, une belle maison à usage de rentier, occupée par M. Armand Weill. —— VII. — Rue du Trichon, 42, une maison à usage de rentier, occupée par M. Gustave Coppin.

Toutes ces propriétés sont adjugées en un seul lot, à Me Godron, avoué, à la mise à prix de 90.000 francs.

FABRIQUE DE CERCUEILS HUVENNE Frères, 84, rue du Fontenoy, Roubaix GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléphone 2.91

CONVOIS FUNÈBRES

M. Henri DESURMONT, Veuf de Dame Juliette LEGRAND, décédé à Lille, le 28 Juin 1909, dans sa 83e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels Vendredi 2 Juillet à 9 h., église de la Madeleine, à Lille. — Assemblée rue de la Monnaie, 32. 68190d

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX

Les heures des messes le dimanche

—— *Saint-Martin.* — 5 heures 3/4, 6 heures, 7 heures, 8 h., 9 h., 10 h. et midi.

—— *Notre-Dame.* — 5 heures, 6 h., 7 h., 8 h., 9 heures, 10 h. et 11 h. 1/2.

—— *Saint-Sépulcre.* — 5 heures, 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. et midi.

—— *Sacré-Cœur.* — 5 heures, 6 h., 7 h., 8 h., 9 heures, 10 h. et midi.

—— *Saint-Jean-Baptiste.* — 6 heures, 7 heures et demie, 9 h. (messe des enfants), 10 heures.

—— *Saint-Martin.* — Vendredi 2 juillet, à 8 heures du soir, salut avec sermon auquel sont spécialement invités les hommes et les jeunes gens.

—— *Notre-Dame.* — Vendredi 2 juillet, à 8 heures du soir, salut avec sermon. La grande nef est réservée aux hommes.

—— *Saint-Sépulcre.* — Vendredi 2 juillet, à 8 heures un quart, salut avec instruction et amende honorable.

—— *Cercle-Patronage Saint-Eloi.* — La société de gymnastique « l'Abeille », qui, au concours de Solesmes a remporté, en première division, six premiers prix et deux seconds, n'aura ni répétition, ni réunion cette semaine, à cause de la retraite préparatoire à la solennité de l'Adoration. Les hommes et jeunes gens du Cercle sont particulièrement invités à assister tous les jours au salut de 8 heures, pour y entendre la parole forte et persuasive du R. P. Edmond. La communion générale des sociétaires aura lieu dimanche prochain, à la messe de sept heures.

« L'Abeille » assistera le 14 juillet, à l'obit solennel de 10 heures, que la chorale Saint-Eloi chantera pour le repos de l'âme de M. l'abbé Jean Laisnez, son ancien directeur, décédé au Canada, province de l'Alberta, le 9 mai dernier. A l'issue de cet office funèbre, la société se rendra au local provisoire de la rue de Bavai, pour y fêter ses brillants succès de Solesmes, et y recevoir les félicitations et les encouragements de M. l'abbé Coquériaux, doyen de Sainte-Elisabeth, et de ses dévoués directeur, présidents et commissaires.

MOUVAUX

—— *Paroisse Saint-François d'Assise.* — Vendredi prochain, 1er vendredi du mois et fête de la Visitation de la Sainte Vierge, le Saint Sacrement demeurera exposé toute la journée. A 5 heures et à 6 h., messe basse; à 7 h. 1/2, messe avec chants par les enfants de l'école Saint-François; à 8 h., salut solennel avec sermon, par le P. Hervoët, le prédicateur si dévoué de la mission.

Une fête jubilaire au séminaire de Saint-Sauve

Le mardi 13 juillet prochain, se réuniront au Grand-Séminaire de Saint-Sauve, les prêtres du diocèse, ordonnés au cours de l'année 1884, pour célébrer le 25e anniversaire de leur ordination.

Une messe d'actions de grâces sera chantée à onze heures et une allocution sera prononcée par M. le vicaire général Catteau, l'un des jubilaires.

Quarante-trois prêtres ont été ordonnés en 1884, neuf sont décédés. Voici les noms des jubilaires : MM. les abbés Pierre Cateau, vicaire général à Cambrai, 1907; Henri Vandame, chanoine honoraire, chapelain de Notre-Dame de la Treille, 1891; J.-B. Hameaux, doyen à Seenvoorde, 1908; Louis Verbecque, doyen à Mormhoudt, 1905; Louis Lobry, vice-doyen honoraire, directeur du « Bulletin diocésain », 1907; Emile Arnould, curé à Canteleu, 1907; Etienne Béal, curé à Beuvrages, 1903; Vincent Bois, curé à Sémeries, 1901; J.-B. Bonneville, curé à Jenlain, 1908; Arthur Bouquean, aumônier à Cambrai, 1905; Emile Cavrois, curé à Rainsars, 1899; Jules Clais, curé à Saint-Benin, 1903; Jules Degruson, curé à Bry 1899; Edmond Delcambre, curé à Wasquehal, 1904; Albert Deparis, directeur de Saint-Jean, Douai, 1884; Emile Destailleurs, curé à Bugnicourt, 1896; Auguste Devos, curé à Lederzeele, 1902; Narcisse Dransart, directeur de Notre-Dame de Grâces, Cambrai, 1884; Emile Dubart, curé à Haulchin, 1905; Eugène Dubois, curé à Waziers, 1902; Alfred Dumortier, curé à Mérignies, 1905; Louis Flament, curé à Lécluse, 1905; Paul Fourez, curé à Flers-Douai, 1905; Arthur Godfrin, curé à Aix, 1907; Alfred Leclercq; J.-B. Lefebvre, curé à Villers-Guislain, 1907; Victor Liénard, curé à la Croise, 1907; Félicien Margerin, aumônier à Audregnies, 1907; Alfred Martin, curé à Villereau, 1896; Louis Plouvier, curé à Lallaing, 1902; Georges Rafin, curé à Croix-Roubaix, 1906; Emile Romon, lazariste; Paul Six, curé à Hellemmes-Ville, 1907; Furcy Tiberghien.

PÈLERINAGES. - EXCURSIONS

Grand pèlerinage à Lourdes du 5 au 13 Août, train spécial, matériel belge à couloir.

Excursions à Lourdes sans nuit en chemin de fer.

Congrès Eucharistique de Cologne, Excursion aux bords du Rhin du 4 au 8 Août.

Grand pèlerinage à Rome du 4 au 12 septembre.

Demander renseignements à M. A. FRANÇOIS, 45, boulevard du Nord, Bruxelles. 67467

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

LILLE

Brevet élémentaire

Sont reçues définitivement :

Mlles Acquart, Allègre, Alombert, Andriès, Bocquet, Buelden, Basin, Marie Basquin, Beaufort, Beauroy, Décourt, Ériot, Thérèse Bernard, Lucienne Bernaert, Fernier, Bertram, Biacq, Billiau, Blas, Blossier, Boidin, Bonte, Bonvoisin, Bornoy, Bossaut, Bouillon, Boulinguier, Boulé, Bourgeot, Brierre, Briquet, Broussous.

Mlles Cacheux, Germaine Carlier, Fernande Carpentier, Castelain, Germaine Castel, Catry, Maria Cavry, Cezeneuve, Chalmin, Champetier, Chenu, Chomé, Claeys, Clairin, Clarys, Cloquié, Cocquelet, Codron, Colin, Cellette, Colpin, Compagnie, Coti, Croc, Cuvellier.

Mlles Deblock, Decaux, Defaux, Defretin, Degond, De Gigord, Dekeiser, Fernande Delannoy, Marthe Delannoy.

AVIS AUX PEINTRES. — Le **DÉCAPANT EXPRESS** enlève à fond et rapidement les vieilles peintures, vernis, émail, goudron, etc., est garanti sans acide ni caustique, ne brûlant ni les mains ni les brosses, n'altérant le bois en aucune façon. Supprime le lessivage. Coûte le moins cher. RASSON frères, 66, rue de l'Epeule, ROUBAIX. 68238

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

—— *La tombola de la « Muse de Nadaud ».* — Le tirage de la tombola de la « Muse de Nadaud », organisée au bénéfice de l'un de ses membres nécessiteux, a eu lieu chez M. Foelix, « Au Troubadour », 10, place de la Liberté. Nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants : Série A, billets rouges : 227, 243, 250, 261, 354, 392, 398, 558, 1012, 1068, 1140, 1147, 1148, 1176, 1205, 1217, 1234, 1435, 1476, 1488, 1496, 1523, 1653, 1699 ; Série B, billets blancs : 294, 327, 341, 408, 452, 547, 585, 656, 678, 1162, 1172, 1326, 1465, 1698, 1735, 1846, 1920, 1954. Les lots qui n'auront pas été réclamés pour le 25 juillet, resteront acquis à l'œuvre.

WATTRELOS

—— Voici le programme qui sera exécuté ce soir jeudi à 6 h. 1/2, sur la Grand'Place, par l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre » : 1. Allegro militaire (Duhamel). — 2. 1re Symphonie (St-Saëns). — 3. Au pays des Rêves (bluette) par L. Langlois. — 4. Valse Interrompue (L. Montagne). — 6. Chansons des Nids, Fantaisie-polka pour clarinettes ; solistes : MM. A. Desbonnets et E. Broux, par V. Buot.

—— *Concert public.* — Jeudi 1er juillet, à 6 h. 1/2, sur la Grand'Place, concert par les « Enfants de la Lyre » et les « Amis Réunis du Touquet ».

CROIX

—— *L'Harmonie du Créchet* donnera le dimanche 11 juillet, dans les jardins de son président d'honneur, M. Léon Petit, à la Croix-Blanche, un grand concert avec le concours du « Cercle Orphéonique Les XL », de Roubaix.

En voici le programme : 1re partie (Harmonie du Créchet) : 1. Marche des « Amis de Flore », Norel ; 2. « Les Parques » (n° 1), Biot ; 3. « Air varié » pour basse (soliste : M. Jules Delaye, sous-chef). — 2e partie (Cercle Orphéonique) : 1. « Le Chant des Matelots », Radoux ; 2. « La Chanson des Vagues », Riga. — 3e partie (Harmonie du Créchet) : 1. « Sevillia », marche espagnole L. Montagne ; 2. Polka pour clarinette (soliste : M. Denis Dehaye, professeur) ; 3. « Champagne » (polka avec chant par le Cercle Orphéonique et l'Harmonie du Créchet), Tourneur.

Allez tous au PALAIS d'ÉTÉ, à Lille. 63

CONCERT DU PARC Jeudi 1er Juillet à 5 heures, libre à 8 h. 1/2, grande soirée de gala. Adieux de Mmes D'Avricourt, Magda de Villars, Cléo d'Atty, Magde Dollard, de D'Arrens et Divat, avec le concours de Mmes De Lucenay, Luce Walter et du Petit Paul. Au programme, Mmes d'Avricourt et d'Arrens dans leurs duos de la Mascotte et Colinette. 68215d

Communications

ROUBAIX. — **Chorale du Sacré-Cœur.** — A l'occasion du prochain jubilé du directeur et du doyen de la société, répétition vendredi, 2 juillet, mardi 6 et vendredi 9, à huit heures et demie précises.

—— **Les membres du Syndicat des Cabaretiers** sont priés d'assister aux funérailles de M. Alfred Laga, qui auront lieu vendredi, 2 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. Rendez-vous à 8 h. 1/2, à la maison mortuaire, 12, place de la Liberté, à Roubaix.

—— **Prévoyants de l'Avenir.** — La recette de juillet aura lieu dimanche prochain, de dix heures à midi, salle Ste-Cécile 23, rue St-Georges. Les recettes d'août et de septembre auront lieu exceptionnellement le deuxième dimanche du mois en raison de la Fête des Fabricants et de la ducasse de Roubaix.

—— **Cœcilia Roubaisienne.** — Ce soir, jeudi, répétition générale à huit heures et demie. Présence obligatoire pour la remise des tickets.

CROIX. — **Grande Harmonie.** — Répétition générale jeudi, à l'heure habituelle, au lieu de samedi.

NIEUPORT BAINS-HOTEL du PHARE Dernier confortable — Lift — Prix mod. Pêches privées gratuites p. l. clients. Garage. 178

NORD

Un violent incendie à Malo-les-Bains

200.000 FRANCS DE DÉGATS

Mercredi, dans la nuit, à une heure dix, le feu s'est déclaré à la « Taverne Gauloise », près la place du Kursaal, dans la partie arrière de l'établissement. En moins d'une demi-heure, les flammes gagnaient tout le pâté de maisons construites en bois.

Les pompiers de Malo, ceux de Dunkerque et de Rosendael arrivèrent rapidement et leurs efforts parvinrent à conjurer l'extension du sinistre. Deux compagnies du 110e et un détachement de marins assuraient le service d'ordre.

A quatre heures du matin l'incendie prenait fin. Les dégâts sont évalués à deux cent mille francs.

Sont détruits : l'immense taverne Gantoise, le Café-Restaurant Rosarey, l'agense Puisilieux, la banque Périer, les maisons Martel, Tavernier, Hibon et Morel.

Il y a assurance.

Ce sinistre serait dû à la malveillance et on s'attend à une arrestation.

Nominations d'officiers de Sapeurs-pompiers

Les nominations suivantes ont été faites dans le corps des sapeurs-pompiers :

Département du Nord. — MM. Masson, sous-lieutenant à Grand-Fayt ; Roussel, capitaine à Anichc ; Bastin, lieutenant à Aniche ; Denhez, lieutenant à Caudry.

UNE MORT MYSTÉRIEUSE A FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Une enquête motivée par la mort paraissant mystérieuse d'une dame B..., épouse V..., a été ouverte par la gendarmerie à Flines-lez-Mortagne.

Certains bruits circulant dans la commune tendaient à faire croire que cette dame avait succombé à des manœuvres criminelles.

Mais jusqu'ici, on ne connaît pas encore le résultat des recherches opérées par la justice.

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX » du Jeudi 1er Juillet 1909

N° 16

LE DRAME AU VILLAGE

LA VEUVE DU FOSSOYEUR

PAR LAMY DUVERGER

Ils ne pouvaient qu'être à ses trousses!

Quand on n'a pas la conscience tranquille on voit le châtiment partout.

La sage-femme ne réfléchissait pas qu'il était matériellement impossible que sa conversation avec M. Wendel et ses intentions en trimballant la petite morte de la brasserie furent déjà connues de qui que ce fût, et en particulier de la gendarmerie.

Non, elle avait peur et elle perdait la tête.

Heureusement qu'elle aperçut à une faible distance, un massif de quelques peupliers et sapins bordant la route.

Et au lieu de se livrer à une galopade insensée au travers des terres labourées, elle sauta le fossé, pénétra au milieu des arbres et s'y accroupit.

Cinq minutes plus tard, chevaux et gendarmes arrivaient à la hauteur du petit bois.

Les cavaliers fumaient et bavardaient, ne s'imaginant guère que quelqu'un les écoutât.

Et ce que madame Javert entendit la rassura promptement.

On leur avait signalé un débit de Moranges qui restait ouvert fort tard et pour des motifs illicites, ils y avaient fait une apparition inattendue ce jour-là afin d'être plus certain de pincer les délinquants.

Et c'était tout; ils retournaient à Saint-Donat.

La sage-femme respira.

N'empêche qu'elle avait eu peur et que plus que précédemment encore elle prit des précautions.

Du silence, de l'ombre, de la boue, du froid et pas un chat cependant.

Elle passa auprès des fermes closes où les chiens eux-mêmes dormaient, devant l'église et la mairie toute noires, longea une rue, retomba sur la route départementale, traversa sur un pont la petite rivière qui venait de Moranges, s'abrita sous le toit d'un lavoir pour épier, écouter.

Personne ne la suivait.

Au loin, très loin, les gendarmes s'en allaient.

Elle ne les avait plus derrière elle et ils ne voulaient point revenir sur leurs pas.

Elle marcha donc dans le milieu de la route départementale et dépassa la dernière maison d'Humécourt.

A trois cents mètres, deux lumières brillaient: une très vive et l'autre voilée.

Quelles étaient ces lumières?

Ces lumières étaient la lanterne d'un passage à niveau du chemin de fer, toujours allumée de nuit et toute la nuit.

Et une veilleuse sans doute dans la chambre de l'étage, chez le garde-barrière de ce passage, passage qui était en même temps une petite station, la halte d'Humécourt.

Non seulement la lumière de l'étage n'inquiéta pas madame Javert, mais elle la rassura.

On ne dormait point chez le garde-barrière chef de station; elle y trouverait quelqu'un debout, qui lui ouvrirait aussitôt.

Cinq minutes plus tard elle arrivait à une porte de bois plein précédant la porte vitrée de la petite gare.

Contre cette porte était accrochée une boîte aux lettres.

Cette porte était l'entrée particulière des employés.

Elle y frappa plusieurs coups successifs.

Ce qu'elle pouvait faire en toute sécurité puisque la petite gare était complètement isolée.

Enfin la fenêtre percée au-dessus de la porte, et qui n'était point celle à la lumière, cette fenêtre s'éclaira aussi, s'ouvrit et une voix d'homme demanda qui frappait.

Madame Javert ne répondit pas; et cependant l'ombre était assez épaisse et elle-même assez embéguinée pour que l'employé de chemin de fer ne pût la reconnaître.

Elle se contenta de tousser de manière à ce qu'il comprît bien avoir affaire à une femme.